



handyPark

COMMENT ÇA MARCHE (manuel app)

Vous pouvez télécharger handyPark



Contenu

1	Première utilisation (se connecter)	3
	Étape 1 – OUVRIR L'APPLICATION	3
	Étape 2 - SE CONNECTER POUR LA PREMIÈRE FOIS	5
	Étape 2.1 – J'ai une carte PMR Belge	5
	ÉTAPE 2.2 - Ik heb een andere parkeerkaart (scherm 2B-1)	5
	ÉTAPE 3 – SAISSIR LE NUMÉRO DE LA CARTE PMR	8
	ÉTAPE 4 – AJOUTEZ DES VOITURES ET GARER	11
	ÉTAPE 4.1 - Saisissez votre plaque d'immatriculation (obligatoire)	11
	ÉTAPE 4.2 - Nom de la voiture (non obligatoire)	12
	ÉTAPE 4.3 - Donnez une icône de couleur à votre voiture	12
	ÉTAPE 4.4 - Choisissez si la plaque d'immatriculation appartient à ma voiture ou à une autre voiture	13
2	De la seconde utilisation	17
	ÉTAPE 1 – OUVRIR L'APPLICATION	17
	ÉTAPE 2 – COMMENCER	17
3	Gestion des voitures et du stationnement	18
	3.1 – BIENVENUE CHEZ HANDYPARK	18
	3.2 – MES VOITURES	19

3.3 – COMMENCER GARER	20
3.4 – ARRÊTER DE GARER L'AUTRE VOITURE.....	20
3.5. – ÉTIQUETTES DES VOITURES	20
4 Mon App	24
4.1 – VOTRE CODE UNIQUE	24
4.2 - HISTORIQUE	25
4.3 – OPTIONS DE CONNEXION	25
4.4 – NOTIFICATIONS.....	26
4.5 – LANGUE.....	27
4.6 – AFFICHAGE.....	27
4.7 – SUPPRIMER VOTRE COMPTE	28
5 AIDE	29

1 Première utilisation (se connecter)

Étape 1 – OUVRIR L'APPLICATION

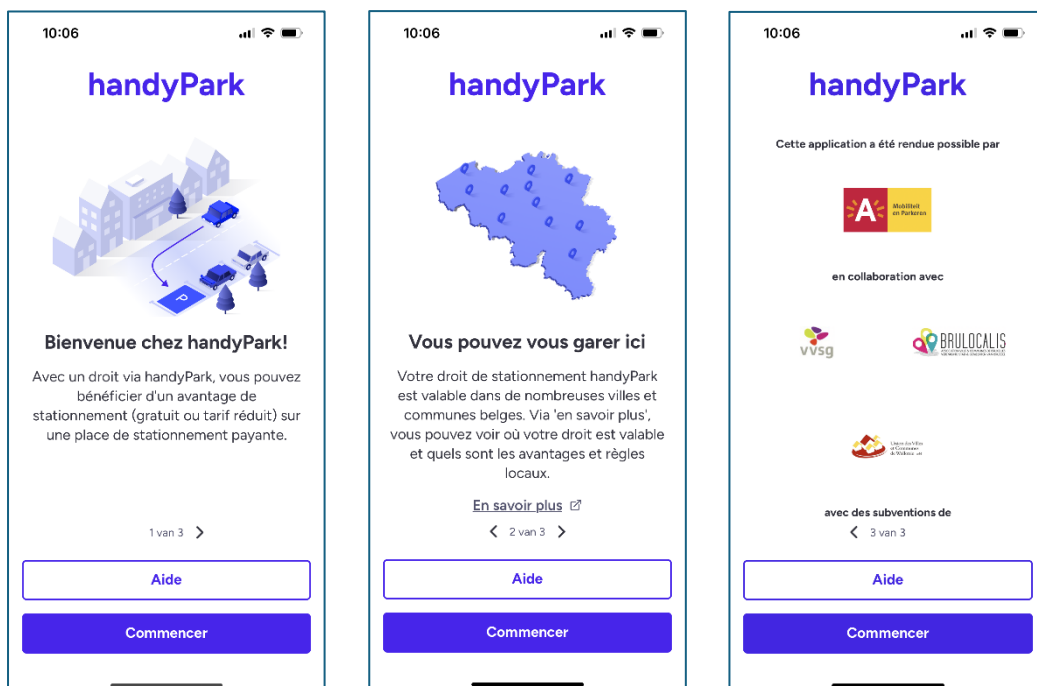
Vous êtes maintenant sur l'écran d'accueil où vous avez le choix de commencer tout de suite en choisissant '**Commencer**'.

⇒ Vous serez redirigé vers le processus de connexion

Balayez vers la gauche pour accéder à l'écran 'Vous pouvez vous garer ici' où vous trouverez une vue d'ensemble de toutes les communes participantes derrière le lien 'En savoir plus'.

- Vous serez redirigé vers une page d'aperçu contenant toutes les communes participant à handyPark sous une forme ou une autre.
- Les noms des communes sont cliquables, le cas échéant, et renvoient à la réglementation locale en matière de stationnement payant et aux règles spécifiques pour le stationnement avec une carte PMR.
- Une commune non cliquable offre une assistance physique et/ou téléphonique aux utilisateurs de l'application par l'intermédiaire du guichet municipal (ou d'autres organisations municipales).

Balayez à nouveau vers la gauche et vous trouverez les logos des partenaires qui ont rendu handyPark possible.



Communes belges et règles de stationnement

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des communes belges où handyPark est actif, regroupées par région : la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. Utilisez cette liste pour rechercher les règlements de stationnement des communes.

Flanders

Anvers

Antwerpen

Schelle

Flandre occidentale

Kortemark

regions.BrusselsHoofdstedelijkGewest

provinces.BrusselsHoofdstedelijkGewest

Brussels

Régions belges

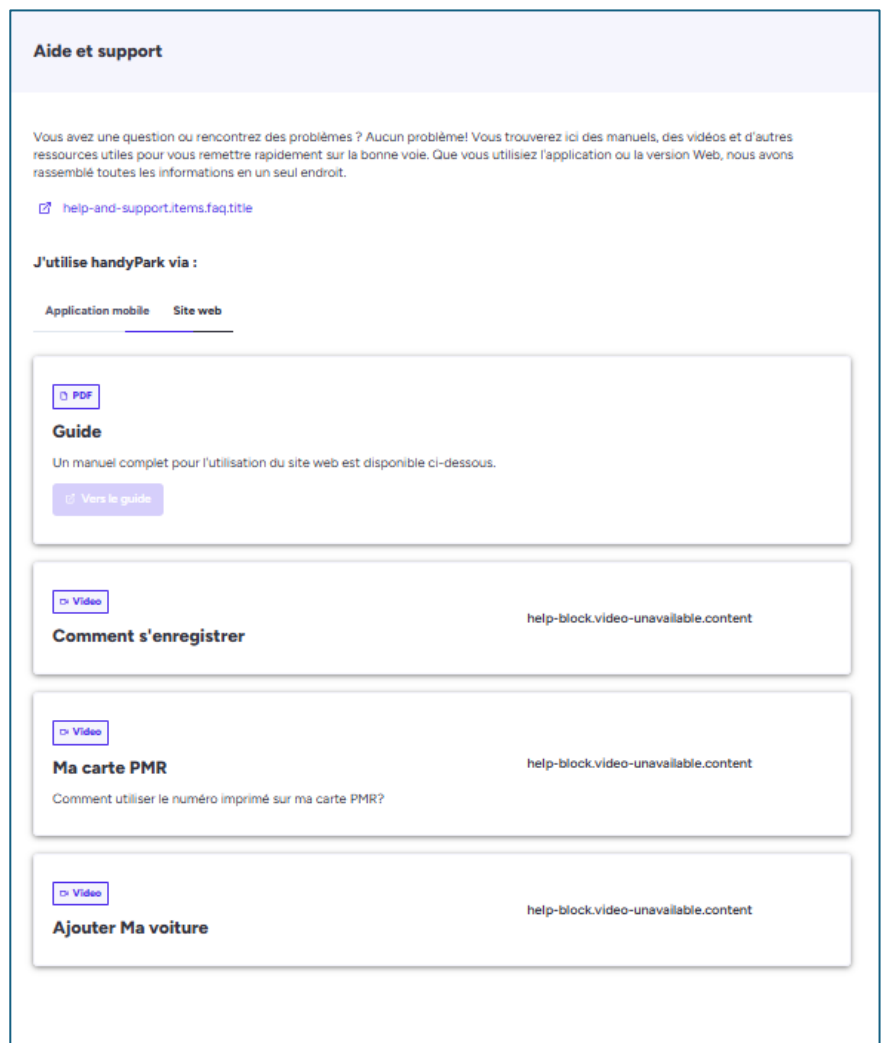
Flanders

regions.BrusselsHoofdstedelijkGewest

Si vous voulez d'abord savoir ou voir comment fonctionne handyPark, choisissez **'Aide'** sur l'écran d'accueil.

Vous serez dirigé vers une page Internet où, en plus des manuels écrits pour les applications handyPark, vous trouverez également des vidéos utiles qui montrent clairement comment utiliser handyPark.

Si vous n'arrivez toujours pas à utiliser handyPark après avoir consulté l'aide, chaque commune participante offre un accompagnement physique ou un soutien pour vous aider.



Étape 2 - SE CONNECTER POUR LA PREMIÈRE FOIS

ASi vous sélectionnez '**Commencer**' sur la page d'accueil, vous arriverez à un écran proposant le choix suivant

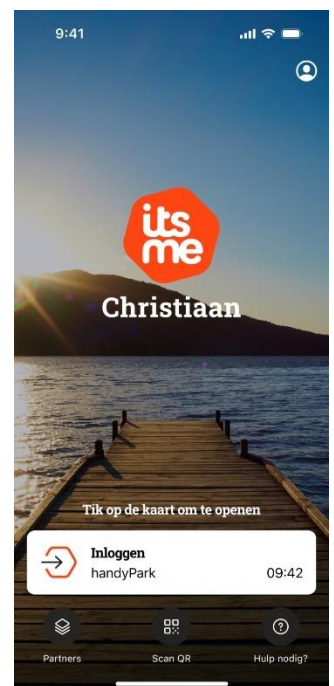
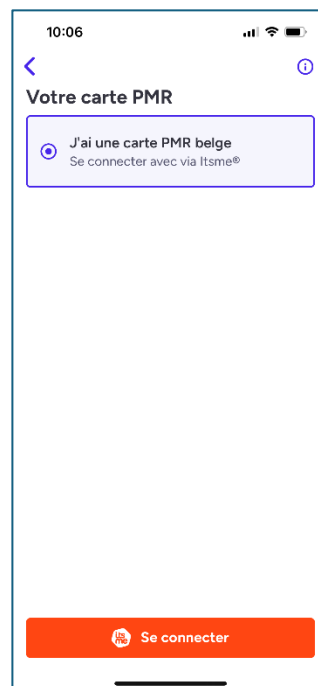
- J'ai une carte PMR Belge
- J'ai une carte PMR étrangère

Étape 2.1 – J'ai une carte PMR Belge

Vous devez vous inscrire par le biais de l'eID ou d'Itsme.

Cette inscription est nécessaire car

- nous créons une relation unique entre le numéro national de l'utilisateur et le numéro de la carte PMR utilisée;
- grâce à cette relation unique, nous créons également un environnement unique pour l'utilisateur dans le backend des applications afin que les voiture et l'historique corrects de l'utilisateur soient affichés.
- Vous serez redirigé vers l'Étape 3



ÉTAPE 2.2 - Ik heb een andere parkeerkaart (scherm 2B-1)

SCHERM 2B-1

⇒ Choisissez **‘Suivant’**

- Vous arrivez sur une page où vous devez choisir dans une liste le pays dans lequel votre carte PMR a été délivrée. (écran 2B-2)

Écran 2B-2

[←](#) **Sélectionnez votre pays** [i](#)

Pays voisins

☐ Allemagne 

☐ France 

☐ Luxembourg 

☐ Pays-Bas 

Pays européens

☐ Autriche 

☐ Belgique 

☐ Bulgarie 

☐ Chypre 

☐ Croatie 

☐ Danemark 

☐ Espagne 

☐ Estonie 

☐ Finlande 

☐ Grèce 

☐ Hongrie 

☐ Irlande 

☐ Italie 

☐ Lettonie 

☐ Lituanie 

☐ Malte 

☐ Pologne 

☐ Portugal 

☐ Roumanie 

☐ Slovaquie 

☐ Slovénie 

☐ Suède 

☐ Tchéquie 

Autres pays

☐ Autre Pays

Suivant

Une fois que vous avez choisi un pays, il vous sera demandé de fournir un numéro de téléphone mobile étranger. Vous recevrez un code de vérification handyPark sur ce numéro (écran 2B-3)

[←](#) **Saisissez un numéro de mobile**

Numéro de mobile *

 ▼

☒ J'accepte la [privacy policy](#). *

☐ handyPark peut m'envoyer des messages à des fins professionnelles.

Recevoir mon code

Une fois que handyPark a envoyé ce code de vérification, l'application présente un écran où l'utilisateur peut saisir ce code pour accéder à l'application. (écran 2B-4)

← **Confirmez votre numéro de mobile**

SCHERM 2B-4

Vous venez de recevoir un code via le numéro de téléphone mobile **+32479902825**.

Entrez ce code ci-dessous pour confirmer votre numéro de téléphone mobile.



Confirmer le numéro de téléphone mobile

Obtenir un nouveau code

Saisir le code de vérification

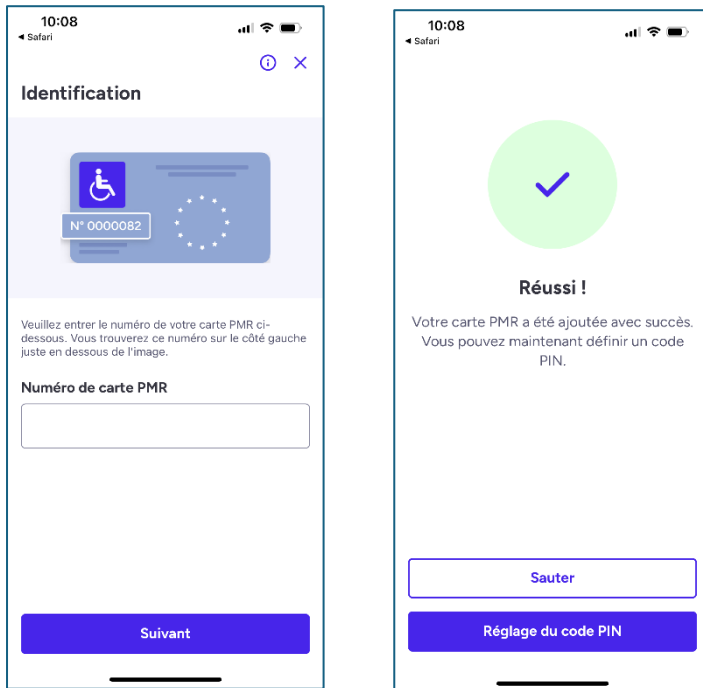
⇒ Choisissez '**Confirmer numéro mobile**'

Vous pouvez également demander un nouveau code de vérification

⇒ Choisissez '**Recevoir nouveau code**'

ÉTAPE 3 – SAISSIR LE NUMÉRO DE LA CARTE PMR

Sur cet écran, saisissez le numéro de carte PMR

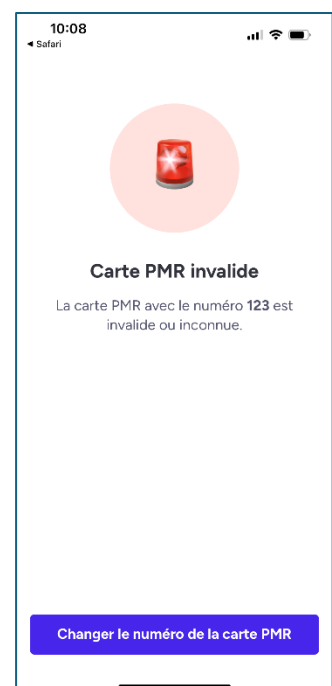


⇒ Choisissez **'Suivant'**

Important : la validité du numéro de carte belge est vérifiée dans la base de données fédérale.

Si l'ajout du numéro de carte a échoué, vous obtiendrez l'un des messages d'erreur suivants:

- Le numéro saisi n'est pas valide
 - ⇒ erreur possible lors de la saisie du numéro
 - ⇒ la carte n'existe pas ou n'est plus valide
- l'utilisateur peut réessayer via **'Changer le numéro de la carte'**



- le numéro de carte spécifié est déjà en usage
-

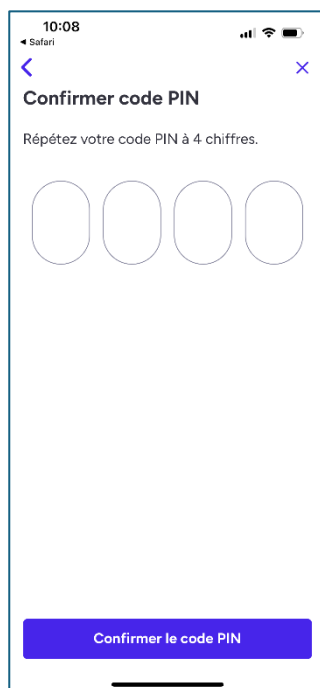
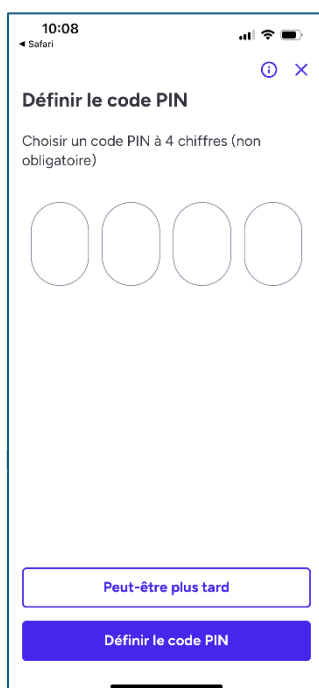
Attention : cela signifie que quelqu'un utilise votre carte PMR de manière illégale !

Vous pouvez le faire rectifier au guichet d'une commune participante. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte PMR.



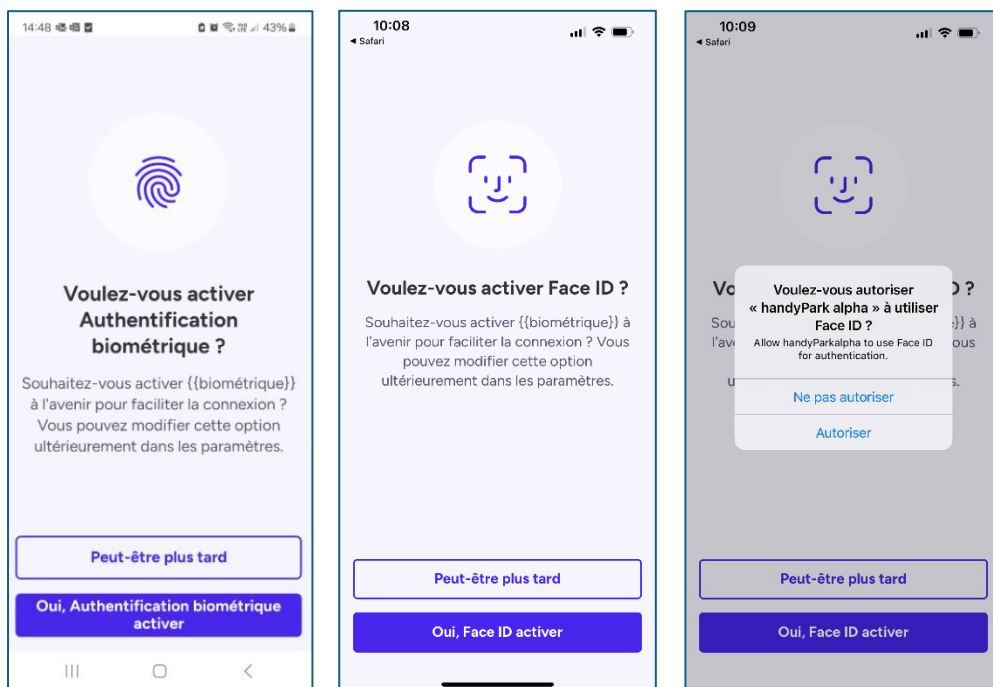
Ajouter code PIN

Après avoir ajouté votre carte PMR, vous pouvez sécuriser l'accès à votre application à l'aide d'un code PIN. Celui-ci n'est pas obligatoire. Après avoir introduit le code PIN, vous devez le confirmer à nouveau. Via 'Mon app', vous pouvez ajouter un autre code PIN ultérieurement.



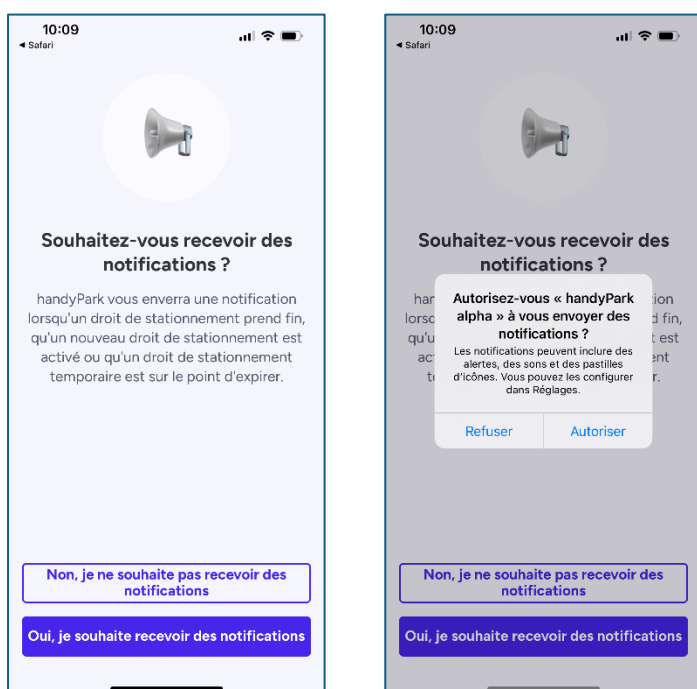
Ajoutez l'empreinte digitales et/ou de Face ID (si votre appareil le prend en charge)

Une fois que vous avez saisi un code PIN, vous pouvez également utiliser les autres fonctions de sécurité d'accès, l'empreinte digitale ou la reconnaissance faciale (si elle est prise en charge par votre smartphone). Vous pouvez bien sûr sauter cette étape.



Réception des notifications

Vous pouvez choisir de recevoir des notifications lorsqu'un droit de stationnement est sur le point d'expirer, a été interrompu ou a été activé.

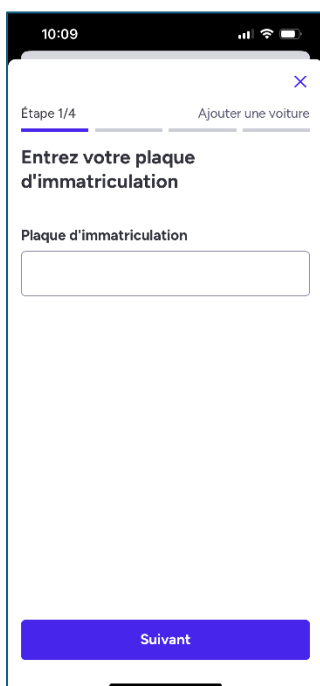


ÉTAPE 4 – AJOUTEZ DES VOITURES ET GARER



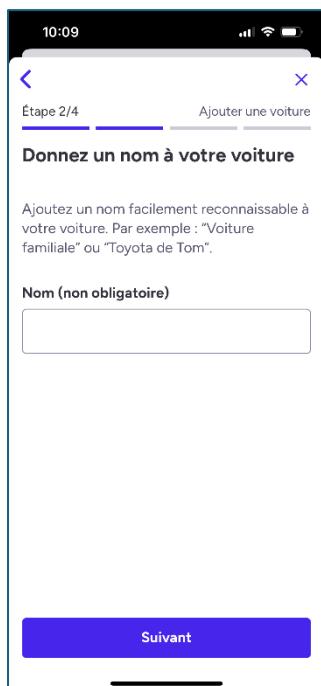
⇒ Choisissez '**Ajouter une voiture**'

ÉTAPE 4.1 - Saisissez votre plaque d'immatriculation (obligatoire)



⇒ Choisissez '**Suivant**'

ÉTAPE 4.2 - Nom de la voiture (non obligatoire)



The screenshot shows a mobile app interface for adding a car. At the top, the status bar displays '10:09' and signal icons. The app header includes a back arrow, 'Étape 2/4', and 'Ajouter une voiture'. The main heading is 'Donnez un nom à votre voiture'. Below it, a text block explains: 'Ajoutez un nom facilement reconnaissable à votre voiture. Par exemple : "Voiture familiale" ou "Toyota de Tom".' A label 'Nom (non obligatoire)' is above a large, empty text input field. At the bottom is a blue button labeled 'Suivant'.

⇒ Choisissez **'Suivant'**

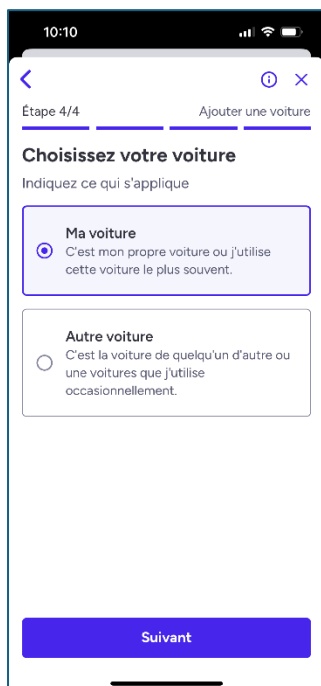
ÉTAPE 4.3 - Donnez une icône de couleur à votre voiture



The screenshot shows the next screen in the app. The header is 'Étape 3/4' and 'Ajouter une voiture'. The heading is 'Ajoutez une icône à votre voiture'. A text block says: 'Vous pouvez ajouter à votre voiture une icône de couleur facilement reconnaissable.' There are four square buttons in a 2x2 grid. The top-left button is labeled 'Pas d'icône' and has a trash icon. The top-right button is selected (highlighted with a blue border) and features a blue speech bubble icon with a car symbol. The bottom-left button has a brown speech bubble icon with a car symbol. The bottom-right button has a teal speech bubble icon with a car symbol. Below the grid is a blue button labeled 'Suivant'.

⇒ Choisissez **'Suivant'**

ÉTAPE 4.4 - Choisissez si la plaque d'immatriculation appartient à ma voiture ou à une autre voiture



10:10

Étape 4/4 Ajouter une voiture

Choisissez votre voiture

Indiquez ce qui s'applique

☒ **Ma voiture**
C'est mon propre voiture ou j'utilise cette voiture le plus souvent.

☐ **Autre voiture**
C'est la voiture de quelqu'un d'autre ou une voitures que j'utilise occasionnellement.

Suivant

Différence ma voiture – autre voiture (pour les cartes PMR belges)

Ma voiture:

la voiture que vous possédez ou utilisez le plus. Si vous activez cette voiture, le droit de stationnement reste en principe valable indéfiniment (jusqu'à l'expiration de la validité de la carte PMR). Vous ne pouvez avoir qu'une seule 'Ma voiture'.

Autre voiture:

la voiture que vous utilisez de temps en temps. Elle peut appartenir à une personne qui vous transporte à un moment donné. Si vous activez cette voiture, le droit de stationnement reste valable jusqu'à 24 heures. Vous pouvez avoir un nombre illimité 'Autre voiture'.

⇒ Choisissez '**Suivant**'

- L'écran de confirmation des données s'affiche alors, avec les boutons '**Commencer à garer avec cette voiture**' ou '**Terminé**'

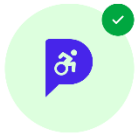
Choix Commencer à garer

⇒ Choisissez '**Commencer à garer avec cette voiture**'

- un droit de stationnement numérique est immédiatement créé dans la base de données sous-jacente. Ainsi vous garer avec cette voiture sur la base de votre carte PMR
- vous serez redirigé vers l'écran de gestion avec l'aperçu de toutes les voitures ajoutées



10:10



Voiture ajoutée

1ABC123

La voiture avec la plaque 1ABC123 a été ajoutée.

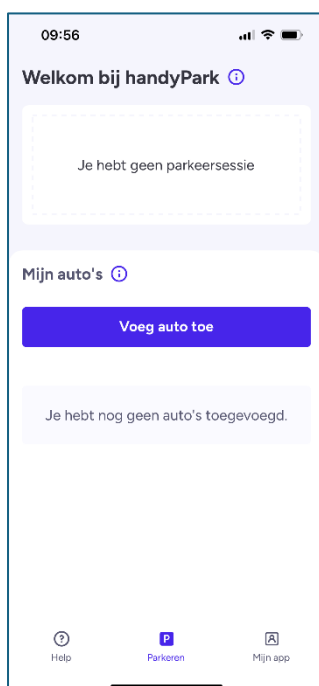
Commencer à garer avec cette voiture

Terminé

Si vous avez sélectionné '**Commencer à garer avec cette voiture**', cette voiture est répertoriée en haut de la page sous le titre 'Vous gardez maintenant avec' comme étant la voiture active avec laquelle vous vous gardez actuellement. Dans la rubrique « Mes voitures », cette voiture apparaît également dans la liste des voitures que vous avez ajoutées et avec lesquelles vous pouvez choisir de vous garer



Choix Terminé

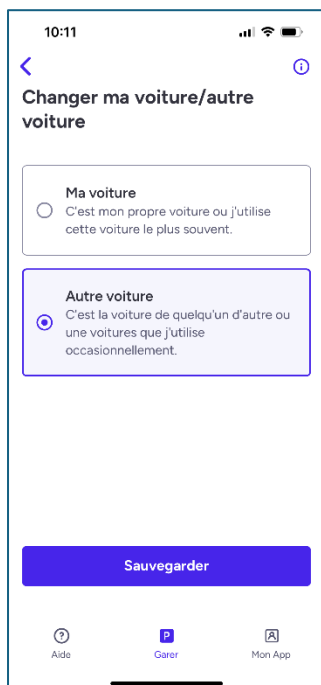


Après avoir sélectionné « **Terminé** », vous serez redirigé vers l'écran d'e gestion avec la liste de toutes les voitures ajoutées. Il s'agit de la liste des voitures que vous avez ajoutées mais que vous ne gardez pas encore.

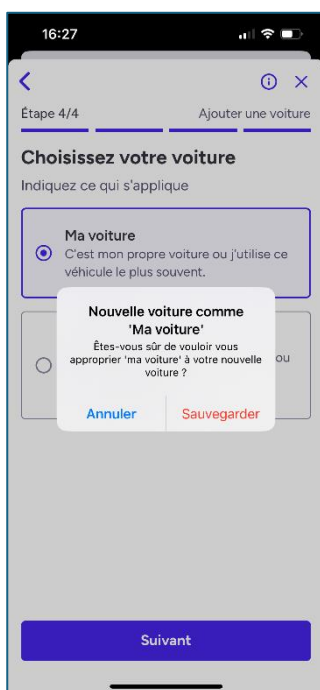
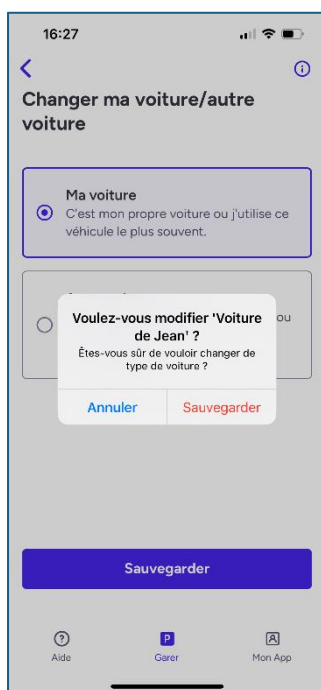
Si vous n'avez encore ajouté des voitures, le message est 'Vous n'avez pas encore ajouté de voitures'.

À partir de cet écran, vous pouvez également ajouter une voiture supplémentaire en cliquant « **Ajouter voiture** ». Les étapes 1 à 3 de l'ajout d'une voiture sont alors répétées

Si vous avez déjà ajouté une « ma voiture », l'option « autre voiture » de l'étape 4 est automatiquement sélectionnée. Vous pouvez bien entendu modifier cette option



Vous pouvez ajouter une nouvelle voiture en tant que 'Ma voiture' si vous avez déjà une 'Ma voiture'. Vous serez alors averti que vous avez déjà ajouté votre propre voiture



Si vous choisissez '**Suivant**' vous serez invité à confirmer et vous pourrez '**Sauvegarder**' ou '**Annuler**'

⇒ Choisissez **'Sauvegarder'**

- Votre première 'Ma voiture' devient une 'Autre voiture' et votre nouvelle 'Ma voiture' obtient le droit permanent.

2 De la seconde utilisation

ÉTAPE 1 – OUVRIR L'APPLICATION

Vous êtes maintenant sur l'écran d'accueil avec les mêmes options que lors de la première utilisation. Commencez tout de suite

ÉTAPE 2 – COMMENCER

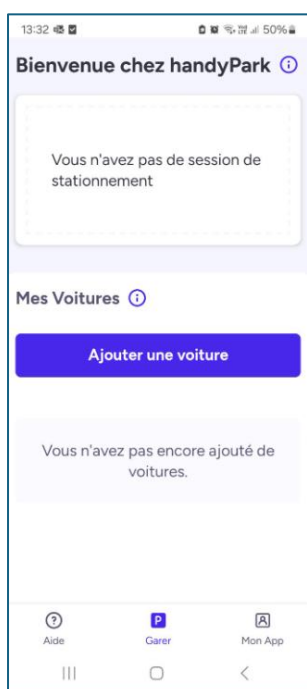
⇒ Choisissez '**COMMENCER**'

- Vous arrivez alors immédiatement dans l'app
- Si vous avez saisi un code PIN, ou choisi l'empreinte digitale ou la reconnaissance faciale, vous reviendrez à l'application de cette manière
- Vous accéderez immédiatement à l'écran de gestion de vos voitures ajoutées

IL SUFFIT D'INTRODUIRE UNE NOUVELLE DEMANDE DANS UN DÉLAI D'UN AN PAR L'INTERMÉDIAIRE D'ITSME

- A Si vous n'avez pas encore ajouté des voitures lors de la première utilisation, vous pouvez le faire à partir de cet écran et le processus d'ajout à partir de « Première utilisation - ÉTAPE 4 » sera répété.

⇒ Choisissez '**Ajouter une voiture**'

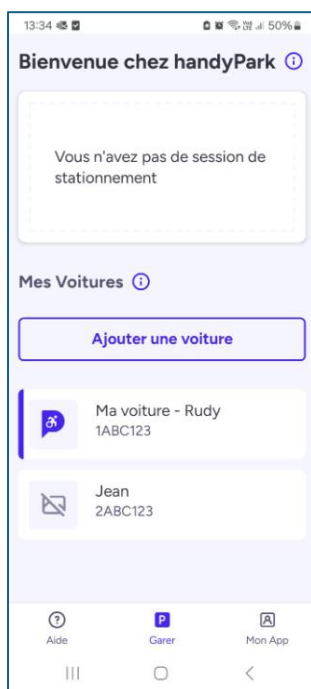


3 Gestion des voitures et du stationnement

Sur l'écran de gestion des voitures, vous pouvez voir toutes les voitures que vous avez ajoutées jusqu'à présent

L'écran se compose de deux parties intitulées 'Vous vous garez avec' et 'Mes voitures'.

3.1 – BIENVENUE CHEZ HANDYPARK

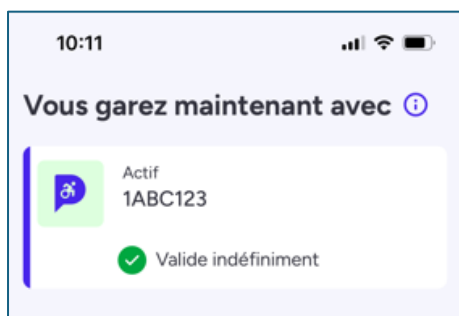


Affiché ici est une 'Ma voiture' avec une validité permanente ou une 'Autre voiture' avec un droit de stationnement valable 24 heures. Il est également possible de ne pas avoir de droit de stationnement actif.

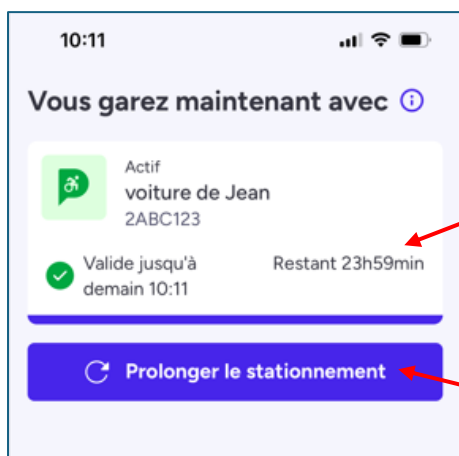
L'étiquette indique toujours les détails de la voiture :

- la plaque d'immatriculation et/ou le nom et/ou l'icône
- la période de validité.

Le fond de l'icône de la voiture active est vert et la date de validité est précédée d'une coche.



Y a-t-il une 'Autre voiture' avec le droit de stationnement valable qui figure sur l'étiquette, ainsi que l'heure de fin de validité (24 heures après l'activation) et un compte à rebours indiquant la durée de validité de ce droit.



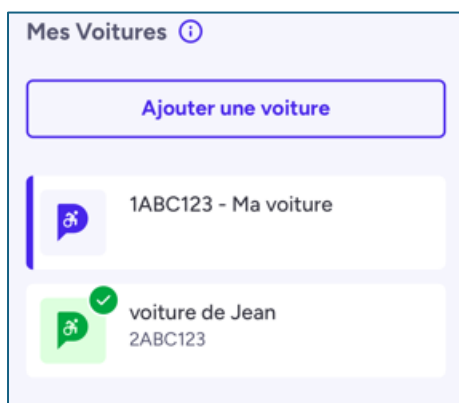
De même, dans le cas d'une « autre voiture », un bouton supplémentaire « **Prolonger le stationnement** » est apparu. Il vous fournit un nouveau droit de stationnement de 24 heures.

Attention : la nouvelle période de validité commence immédiatement à partir du moment où vous faites votre choix à l'aide du bouton.

3.2 – MES VOITURES

Vous y trouverez toutes les voitures que vous avez ajoutées jusqu'à présent.

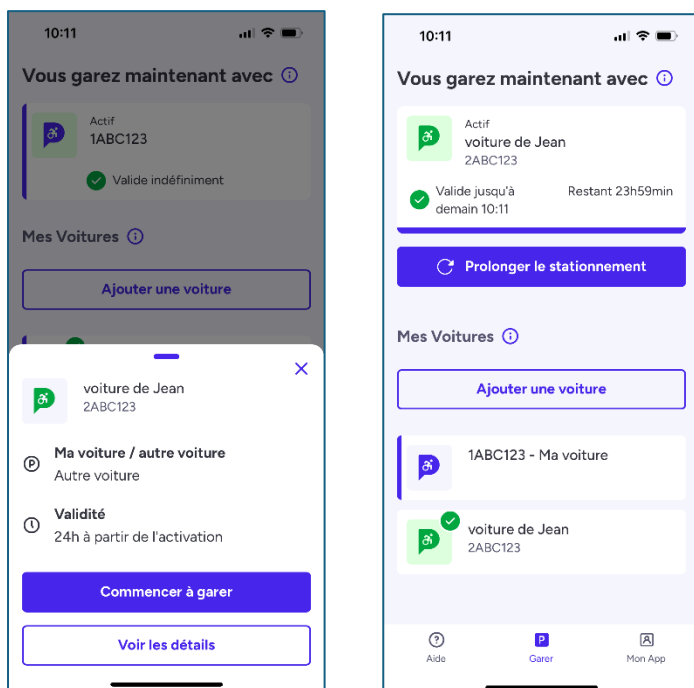
Si vous avez ajouté plus d'une voiture ou si vous avez arrêté de garer votre seule voiture, un bouton supplémentaire « **Commencer à se garer** » est apparu.



3.3 – COMMENCER A GARER

Cette option vous permet d'attribuer le droit de stationnement valable à une autre voiture dans votre liste.

Pour ce faire, il vous suffit de sélectionner la voiture dans la liste affichée.



Vous confirmez ensuite en choisissant '**Commencer à garer**'.

Important : si vous remplacez le droit de stationnement de 'ma voiture' par un autre 'ma voiture', le droit de stationnement de 'ma voiture' sera mis en pause.

À l'expiration des 24 heures de validité de 'l'autre voiture' (sauf prolongation), le droit de stationnement est automatiquement réinitialisé pour 'ma voiture'.

Lorsque vous mettez le droit de stationnement sur une autre voiture, vous devez toujours le confirmer.

3.4 – ARRÊTER DE GARER L'AUTRE VOITURE

Vous pouvez bien sûr arrêter une 'autre voiture' plus tôt en sélectionnant '**Vous vous garez avec**' sur l'étiquette de la voiture sous l'en-tête. Vous accédez alors à l'écran des détails du véhicule (voir ci-dessous).

3.5. – ÉTIQUETTES DES VOITURES

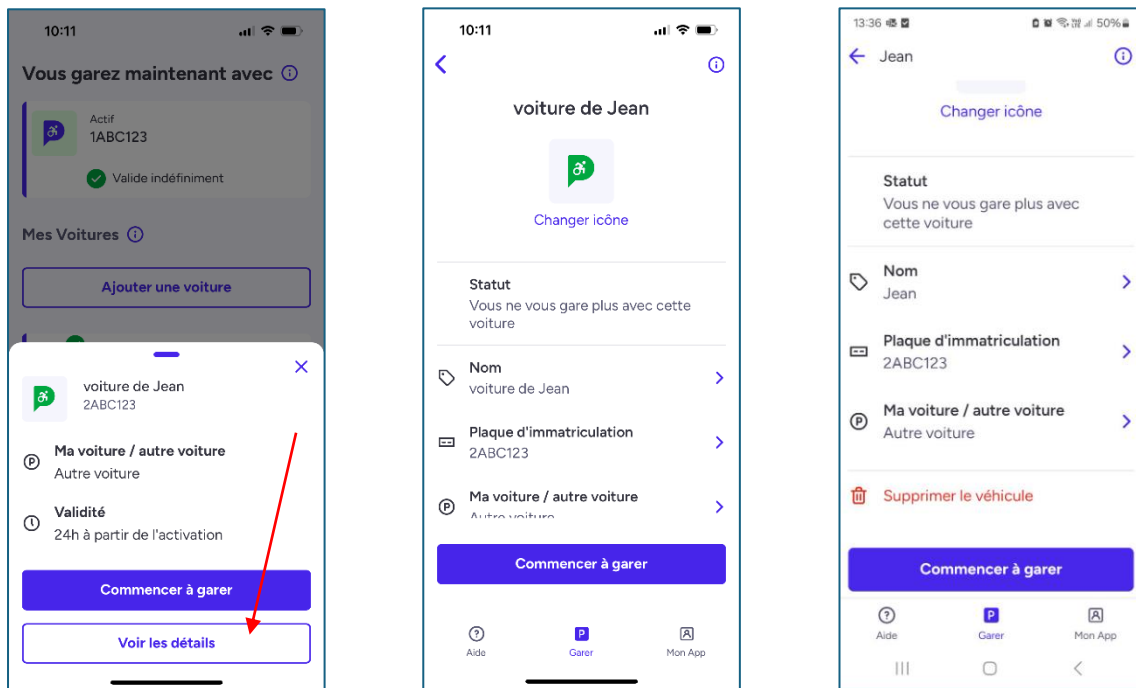
Pour chaque voiture ajoutée, une étiquette est créée, contenant les détails de la voiture.

Dans chaque étiquette, sous l'en-tête 'mes voitures', vous avez la possibilité d'afficher et de modifier les détails du véhicule. Pour ce faire, sélectionnez le lien '**Voir les détails**' dans l'étiquette.

3.5.1. - Écran de détail d'une voiture

Cet écran vous permet de modifier tous les détails du véhicule, la plaque d'immatriculation, le nom, l'icône, etc.

⇒ Choisissez '**Voir les détails**' dans l'étiquette



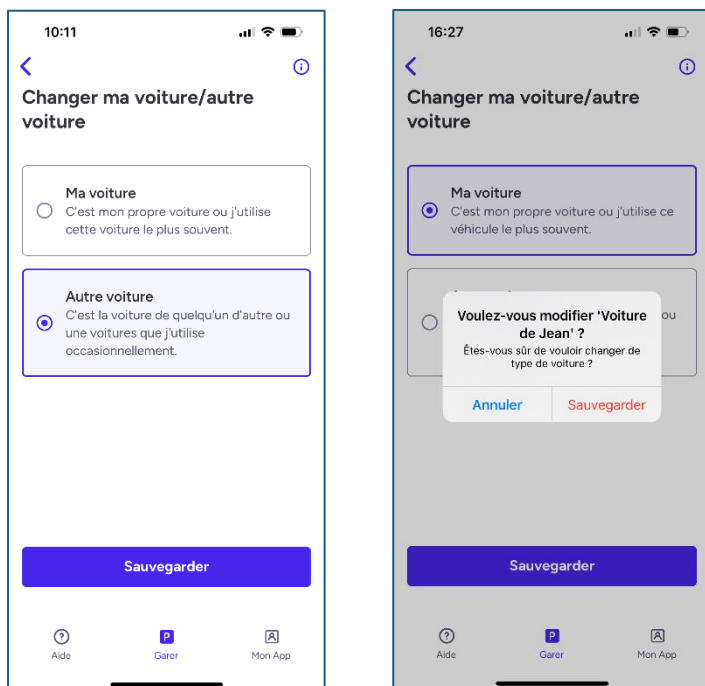
Vous pouvez également modifier le type de voiture « ma voiture » ou « autre voiture » sur l'écran des détails.

⇒ Choisissez 'Ma voiture / Autre voiture' si vous voulez changer le type de voiture.

- L'option « autre voiture » est automatiquement sélectionnée.

Si vous voulez qu'une 'Autre voiture' devienne 'Ma voiture'

⇒ Choisissez '**Ma voiture**'

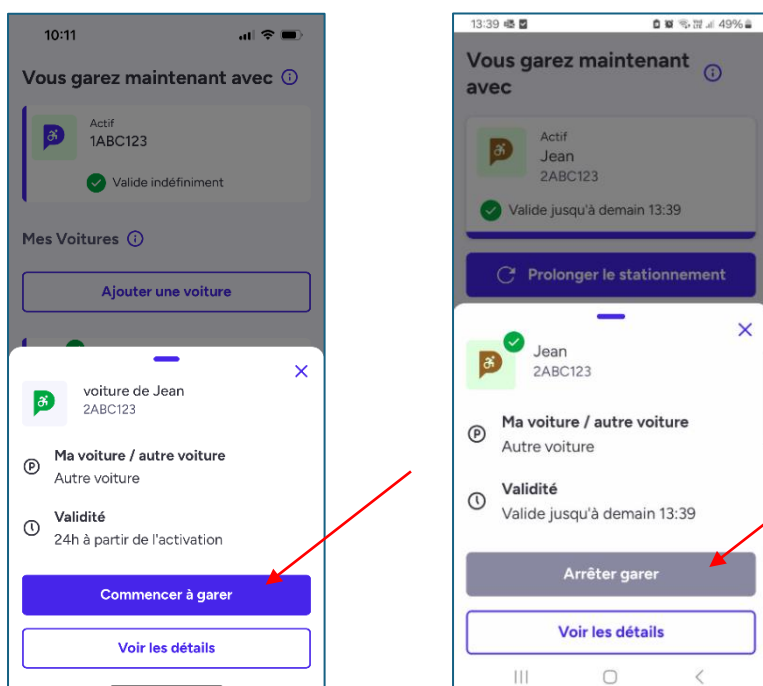


⇒ Choisissez **'Sauvegarder'**

Lorsque vous cliquez sur **'Sauvegarder'**, un message vous demande si vous êtes sûr de vouloir changer de type de voiture.

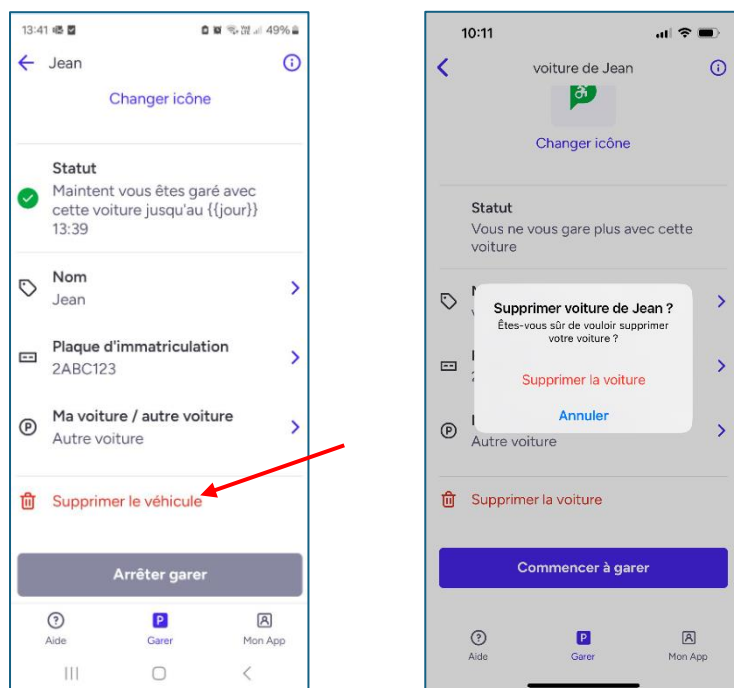
En outre, vous pouvez choisir 'Commencer à garer' à partir de l'écran des détails si vous avez ouvert l'écran des détails d'une voiture qui n'a pas encore de droit de stationnement valide.

Si vous avez ouvert l'écran de détails d'un véhicule qui dispose actuellement d'un droit de stationnement valide, le choix 'Arrêter garer' apparaît. De cette façon, il est également possible d'arrêter tous les droits de stationnement si souhaité.

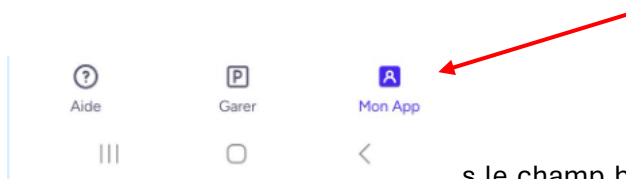


Vous pouvez également supprimer définitivement une voiture de la liste en choisissant 'Supprimer la voiture'.

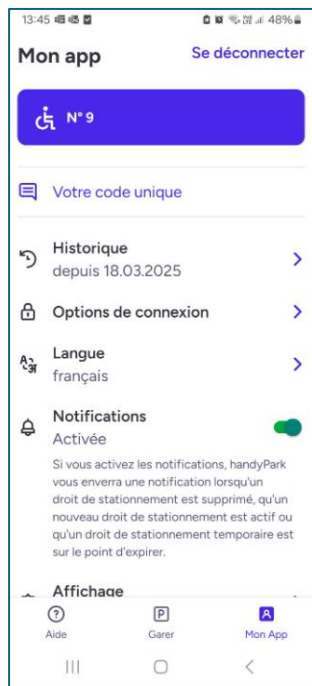
Après avoir choisissé 'Commencer gare', Arrêter garer' ou 'Supprimer la voiture', vous revenez à l'écran de gestion.



4 Mon App



Entrez dans le champ bleu le numéro de la carte PMR que vous avez donné lors de votre inscription



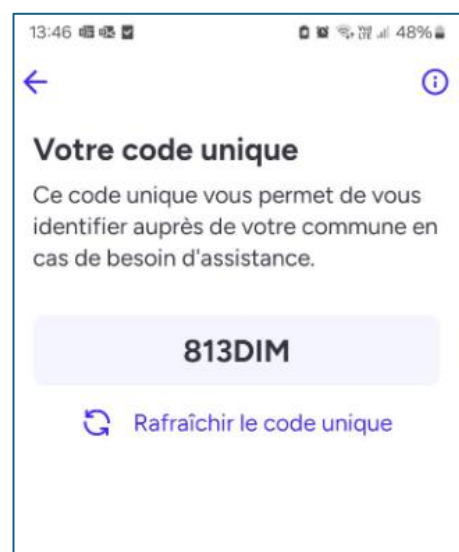
4.1 – VOTRE CODE UNIQUE

⇒ Choisissez 'Votre code unique'

Lorsque vous vous connectez à handyPark pour la première fois, un code unique est créé pour vous.

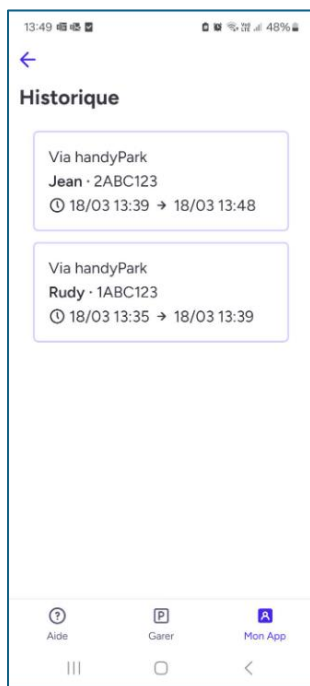
Vous pouvez l'utiliser pour vous identifier lorsque vous demandez une assistance téléphonique à une commune participant à handyPark.

Vous pouvez également rafraîchir ce code unique si vous le souhaitez. Sélectionnez '**Rafraîchir le code unique**'



4.2 - HISTORIQUE

⇒ Choisissez '**Historique**'



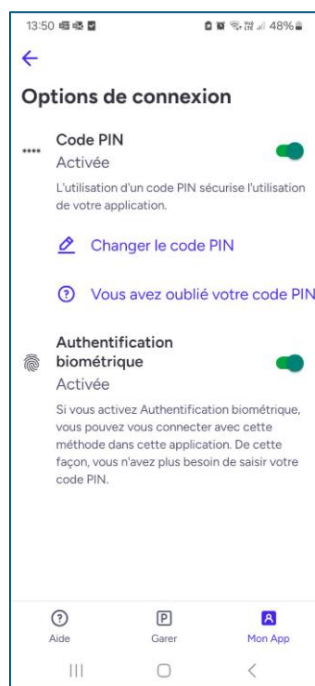
Sur l'écran de l'historique, vous avez un aperçu de toutes les fois où vous vous êtes garé et vous pouvez voir:

- le nom de la voiture
- la plaque de la voiture
- la date et l'heure à laquelle vous vous êtes garé

Vous ne voyez donc pas quelle voiture vous êtes en train de garer ; vous pouvez trouver cela dans l'écran de gestion sous l'onglet '**Garer**'

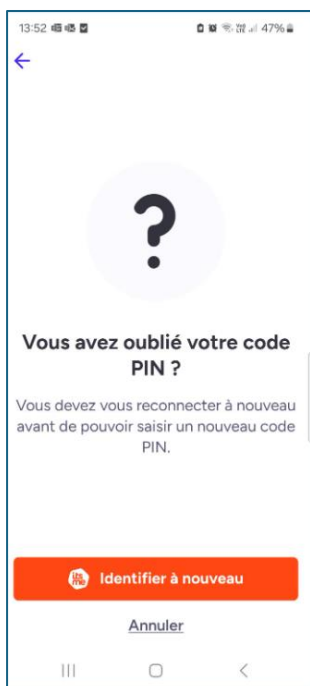
4.3 – OPTIONS DE CONNEXION

⇒ Choisissez '**Options de connexion**'



Si vous avez saisi un code PIN lors de votre connexion, vous pouvez désactiver ce choix sur cet écran. Vous ne pourrez alors plus utiliser l'empreinte digitale ou la reconnaissance faciale pour sécuriser l'accès à l'application.

Vous pouvez également modifier votre code PIN ici si vous le souhaitez. Vous reviendrez ensuite à l'écran pour saisir un code PIN que vous confirmerez à nouveau.

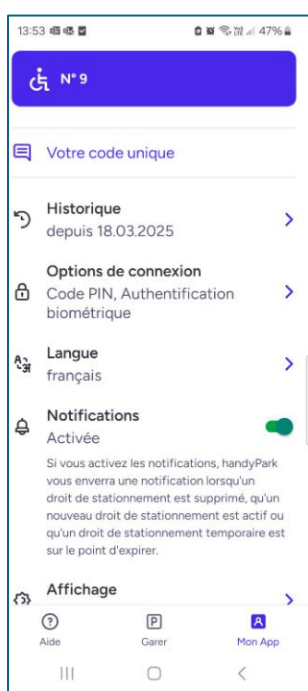


Si vous avez oublié votre code PIN, vous pouvez sélectionner 'Vous avez oublié votre Code PIN' ici. Vous serez alors redirigé vers l'écran de connexion où vous devrez vous connecter à nouveau via itsme. Vous pourrez ensuite introduire un nouveau code PIN

4.4 – NOTIFICATIONS

⇒ Choisissez '**NOTIFICATIONS**'

Dans cet écran, vous pouvez choisir de recevoir ou non des notifications. Si vous avez déjà fait ce choix lors de votre inscription, vous pouvez également désactiver la réception de notifications.



4.5 – LANGUE

⇒ Choisissez 'Langue'

13:55 47%



Langue

☐ English

☒ français

☐ Deutsch

☐ Nederlands

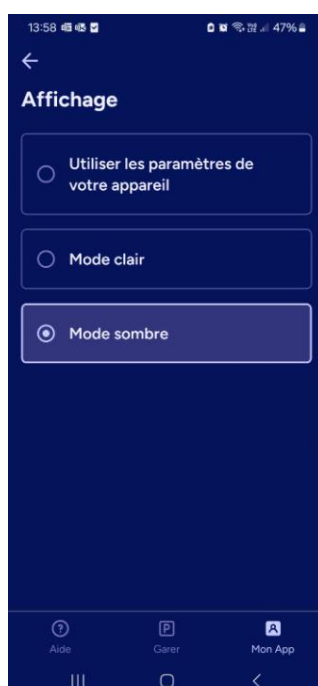
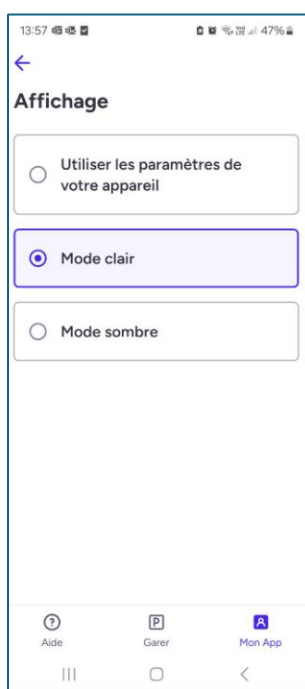
Vous pouvez choisir entre 4 langues : français, néerlandais, allemand et anglais.

Si vous sélectionnez une langue, elle est immédiatement adaptée

4.6 – AFFICHAGE

⇒ Choisissez 'Affichage'

- Vous avez le choix à l'écran entre le réglage spécifique de votre appareil, un affichage clair ou foncé.



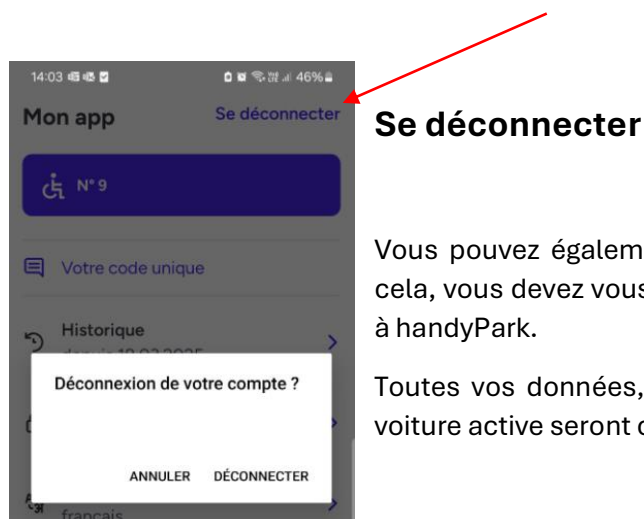
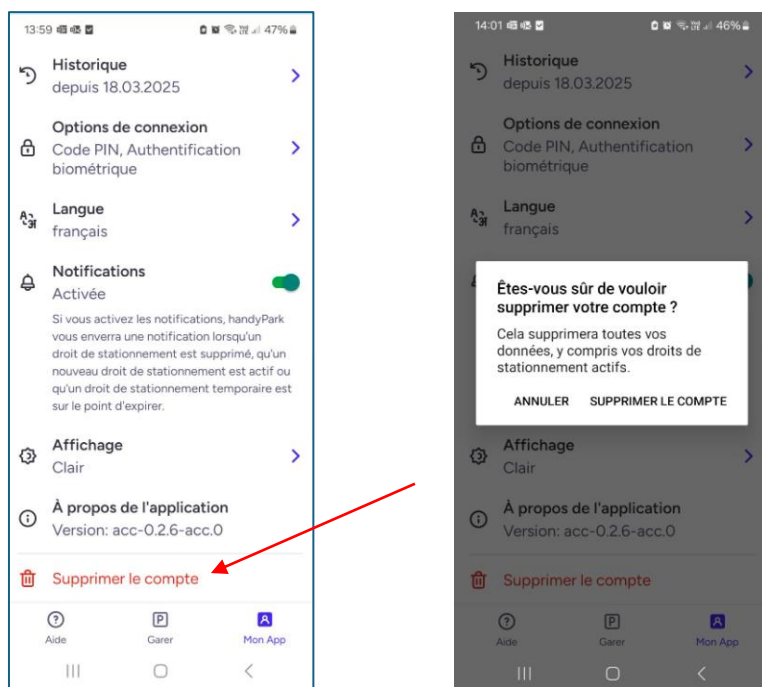
4.7 – SUPPRIMER VOTRE COMPTE

Si vous supprimez votre compte, vous n'êtes plus connu dans l'application. Dans ce cas, vous supprimez

- votre enregistrement via Itsme
- votre numéro de carte PMR
- vos voitures ajoutées
- votre droit de stationnement

Lorsque vous avez supprimé le compte et que vous souhaitez utiliser à nouveau handyPark, recommencez à '**Première utilisation**'.

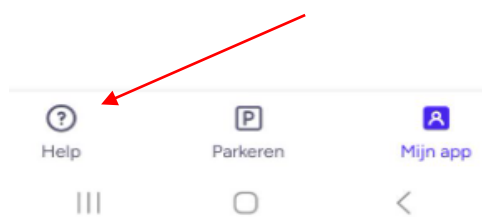
⇒ Choisissez '**Supprimer votre compte**'



Vous pouvez également vous désinscrire de votre compte. Après cela, vous devez vous connecter à nouveau via itsme pour accéder à handyPark.

Toutes vos données, numéro de carte PMR, voitures ajoutées et voiture active seront conservées !

5 AIDE



Lorsque vous choisissez l'onglet Aide, vous arrivez à l'écran avec la page d'aide